



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 19 janvier 2009**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 janvier 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 26 janvier 2009

**Utilisation des installations et équipements sportifs par le Lycée  
Horticole définissant les conditions financières d'utilisation**

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** Mme Annick DEFAYE -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Bernard BARE donne pouvoir à Marc THEBAULT  
- Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Nathalie BEGUIER -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 19 janvier 2009**

DELIBERATION D20090030

**SPORTS**

**Utilisation des installations et équipements sportifs par le Lycée  
Horticole définissant les conditions financières d'utilisation**

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire,

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort met à disposition des Lycées niortais les équipements sportifs afin d'assurer la pratique de l'Education Physique et Sportive tout au long de l'année scolaire. Dans ce cadre et en référence à la loi du 22 juillet 1983, la Ville de Niort a mis en place des conventions avec le Conseil Régional Poitou-Charentes et les établissements concernés afin de déterminer les conditions financières des mises à disposition consenties pour l'année scolaire 2007-2008.

L'utilisation des équipements sportifs par le Lycée Horticole a déjà fait l'objet d'une convention avec la Ville de Niort et le Conseil Régional Poitou-Charentes (délibération votée au Conseil Municipal du 29 septembre 2008). Il s'avère que des modifications tarifaires doivent être apportées et qu'un avenant à cette convention est nécessaire.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'avenant à la convention entre la Ville de Niort, la Région Poitou-Charentes et le Lycée Horticole.
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à le signer.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

**Signé**

**Chantal BARRE**